



GÉNOMIQUE | THÉRAPIES CELLULAIRES & GÉNÉTIQUES | BIOPRODUCTION

Information financière du 4^{ème} trimestre 2022

- Les revenus de l'activité 2022 sont en hausse de 5% à 1,48 M€
- Les ventes de produits et de services 2022 augmentent de 3% à 1,03 M€
- Les ressources financières offrent une visibilité financière pour les 12 mois à venir

Bagneux (France) - Genomic Vision (FR0011799907 – GV, éligible PEA-PME), société de biotechnologie qui développe des produits et des services dédiés à l'analyse et au contrôle des modifications du génome (la « **Société** ») publie aujourd'hui ses revenus et sa trésorerie au 31 décembre 2022¹.

Revenus du 4^{ème} trimestre et de l'ensemble de l'exercice 2022

En milliers d'Euros – normes IFRS	Année			4 ^{ème} trimestre		
	2022	2021	Δ	2022	2021	Δ
Chiffre d'affaires	1 026	994	+3%	258	374	-31%
Autres revenus	454	419	+8%	106	99	+7%
Total revenus de l'activité	1 480	1 413	+5%	364	473	-23%

Le total des revenus de l'activité au 31 décembre 2022 s'élève à 1 480 K€, en hausse de 5% par rapport au 31 décembre 2021, et se décompose comme suit :

- **le chiffre d'affaires** de l'année 2022 (1 026 K€) en hausse de 3% par rapport à 2021, ces deux exercices comptables incluant chacun la vente d'une plateforme,
- **les autres revenus**, d'un montant de 454 K€ au 31 décembre 2022, correspondent au crédit d'impôt recherche.

¹ Données non auditées

Le total des revenus de l'activité du 4^{ème} trimestre 2022 ressort à 258 K€ contre 374 K€ au 4^{ème} trimestre 2021, soit une baisse de -31% imputable à un effet de base défavorable lié à une activité particulièrement robuste au 4^{ème} trimestre 2021.

Structure financière au 31 décembre 2022

Genomic Vision disposait d'une **trésorerie** de 0,76 M€ au 31 décembre 2022, contre 0,5 M€ au 30 septembre 2022. La consommation de trésorerie est liée à l'activité courante de la Société ainsi qu'à la mise en place progressive de son plan stratégique.

Compte tenu, d'une part des hypothèses révisées de croissance des ventes et des investissements en R&D, ventes, marketing, frais généraux, besoin en fonds de roulement associés, et d'autre part du contrat signé avec Winance, Genomic Vision dispose des ressources nécessaires pour poursuivre son développement au cours des 12 prochains mois.

Pour rappel, et comme cela a été présenté dans le communiqué de presse en date du 20 mai 2022, la Société avait annoncé la signature d'un contrat avec Winance en vue de la mise en place d'une ligne de financement par émission d'obligations convertibles (les « **OC** ») en actions ordinaires à chacune desquelles sera attaché un bon de souscription d'actions (les « **BSA** » et ensemble avec les actions auxquelles ils sont attachés les « **ABSA** » et avec les OC les « **OCABSA** »), pour un montant total maximum net de 28,8 M€ (30 M€ de valeur nominale). L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 23 mai 2022 a approuvé la mise en place de ce financement.

La société disposait ainsi au 31 décembre 2022 d'un solde net de 26,88 M€ (28 M€ de valeur nominale) sur sa ligne de financement dont les principales caractéristiques sont la structuration en 15 tranches d'OCABSA d'un montant total maximum net de 28,8 M€. Le tout est décrit dans le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro d'approbation 22-170, composé du document d'enregistrement universel déposé le 14 avril 2022, sous le numéro D.22-0293, de l'amendement au document d'enregistrement universel déposé le 20 mai 2022 sous le numéro D.22-0293-A01, d'une note d'opération et d'un résumé, et disponible au siège social de la Société (80/84 Rue des Meuniers, 92220 Bagneux), sur le site internet de la Société (www.genomicvision.com) et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org).

Les besoins d'investissements et de financement de la croissance sont basés sur les principaux axes stratégiques prioritaires suivants :

- accélération de la mise sur le marché de produits à haute valeur ajoutée, notamment pour les marchés de la Bioproduction et des thérapies géniques et cellulaires ;
- amélioration des performances et conception de nouveaux outils notamment en Bioinformatique pour enrichir l'offre commerciale ;
- renforcement des équipes, notamment Commerciales et Marketing avec le recrutement de nouveaux talents.

Prochaines publications financières²

- Résultats annuels 2022 : Jeudi 20 avril 2023

² date indicative, pouvant faire l'objet de modifications.

A PROPOS DE GENOMIC VISION

GENOMIC VISION est une société de biotechnologie développant des produits et des services dédiés à l'analyse structurale et fonctionnelle des modifications du génome, ainsi qu'au contrôle de la qualité et de la sécurité de ces modifications ; en particulier dans les technologies d'édition du génome et dans les procédés de Bioproduction. Les produits et services exclusifs de GENOMIC VISION basés sur la technologie du peignage de l'ADN et sur l'intelligence artificielle, fournissent des mesures quantitatives robustes nécessaires à une caractérisation fiable des altérations de l'ADN dans le génome. Ces produits et services sont également utilisés pour analyser la réplication de l'ADN dans les cellules, notamment pour étudier, analyser et améliorer des médicaments anticancéreux. Installée à Bagneux, en région parisienne, GENOMIC VISION est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment C (Euronext : GV - ISIN : FR0011799907).

www.genomicvision.com

CONTACTS

Genomic Vision

Aaron Bensimon
Président du Conseil d'administration
Tél.: +33 1 49 08 07 51
Email: investisseurs@genomicvision.com

Ulysse Communication

Relations Presse
Bruno Arabian
Tél. : +33 1 42 68 29 70
barabian@ulyse-communication.com

Consilium Strategic Communications

Relations avec les investisseurs
internationaux & Communications
stratégiques
Tél.: +44 (0) 20 3709 5700
GenomicVision@consilium-comms.com

NewCap

Relation avec les Investisseurs en France
Tél.: +33 1 44 71 94 94
Email: gv@newcap.eu



Membre des indices CAC® Mid & Small et CAC® All-Tradable

AVERTISSEMENT

Genomic Vision a mis en place un financement sous forme d'OCABSA avec Winance qui n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice des titres.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui est susceptible de créer une forte pression baissière sur le cours de l'action ainsi qu'une forte dilution

Les actionnaires sont donc susceptibles de subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société. La société a réalisé plusieurs opérations de financement dilutif, les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la société.

Le présent communiqué contient manière implicite ou expresse des déclarations prospectives relatives à Genomic Vision et à ses activités. Genomic Vision estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans la section « Facteurs de Risque » du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 14 avril 2022, sous le numéro d'enregistrement D. 22-0293, mis à jour par l'amendement déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 20 mai 2022, sous le numéro D.22-0293-A01, disponible sur le site internet de la Société (www.genomicvision.com) et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Genomic Vision est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Genomic Vision ou que Genomic Vision ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Genomic Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Genomic Vision dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.